

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2020

## Ordre du jour :

- Rapport moral et rapport financier du Conseil d'Administration
- Approbation des comptes de l'exercice 2020-2021
- Proposition pour les cotisations saison 2021-2022
- Vote des cotisations à notre Association
- Vote du Budget prévisionnel pour l'exercice 2021-2022
- Résultats officiels de la saison 2020-2021 – Calcul des PE
- Vote de la proposition de répartition des PE de la saison 2020-2021
- Calendrier de la saison 2021-2022
- Règlement de notre association
- Points divers et questions

## L'assemblée générale est ouverte à 18h40

Cette année, encore du fait des contraintes liées au Covid19, l'Assemblée générale est effectuée en virtuel via Zoom.

La majorité des équipes sont présentes ou représentées.

## Rapport moral et rapport financier du Conseil d'Administration

### Discours du président Benoît Gasztowtt :

D'abord, je vais exprimer le même souhait qu'à l'AG de l'année dernière, qu'aucun de vous n'ait été infecté par le virus Covid-19 ou que, s'il l'a été, il n'en ait pas gardé de séquelle, et aussi qu'il en ait été de même pour vos proches, ainsi que pour les membres de vos équipes et leurs proches.

Avant de passer la parole à Brigitte Duong, je tiens à la remercier tout particulièrement pour le temps considérable qu'elle a passé à organiser les tournois sur BBO (j'en sais quelque chose car mon adresse mail figurant dans la liste des membres du groupe "[chpt@abricor.fr](mailto:chpt@abricor.fr)", je reçois tous les mails envoyé en copie à cette adresse). Et je signale qu'elle a fait de nombreuses tentatives pour obtenir de la FFB ou du Comité de Paris qu'Abricor puisse organiser des tournois avec RealBridge – la FFB répondant à ses demandes qu'il fallait s'adresser au Comité de Paris, et ce dernier, qu'il fallait s'adresser à la FFB !

### La parole est à Brigitte Duong qui poursuit :

Je rejoins Benoît pour souhaiter que vous êtes tous en bonne santé ainsi que votre entourage et les membres de vos équipes respectives.

Je remercie l'ensemble des capitaines pour la mobilisation des joueurs dans le cadre de matchs sur BBO, tout d'abord par équipes puis par paires.

Ceci a permis de maintenir soudée l'association Abricor du bridge Corporatif dans un autre contexte de jeu.

Bien que BBO soit très controversé, l'esprit de corpo était bien là et le nombre de tables également (principalement pour les mardis).

REAL n'a toutefois pas pu être mis en place comme l'a souligné Benoît.

Nous espérons que le championnat corporatif pourra reprendre dans les conditions usuelles sous réserve des protocoles sanitaires à respecter. Nous avons donc construit un agenda qui sera sur le site du comité de Paris et que vous retrouverez également sur ce site.

### Les comptes de l'exercice 2019-2020 clos au 31 mai 2020 sont présentés par Didier Paillard :

Les comptes sont présentés en séance.

Ceux-ci appellent les commentaires suivants :

- Certaines factures n'ayant pas été reçues, une provision a été mentionnée pour les couvrir (les PE liés aux matchs réalisés sous BBO, factures BBO, divers).
- Les dépenses ont été moindres que les années passées et les entrées correspondent aux cotisations de certaines équipes qui seront à reporter pour la saison prochaine.

**Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.**

**Le rapport moral et le rapport financier ayant été approuvés, l'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2020-21.**

### **Budget 2020-2021**

Cotisations :

Le barème des cotisations pour la saison 2021-2022 initialement prévu pour la saison passée (pour compenser la durée de la saison 2019-2020) sera celui à prendre en compte.

Certaines équipes ayant déjà réglé leurs cotisations pour cette saison n'auront pas à le faire pour la saison 2021-22.

**Cette proposition est votée à l'unanimité.**

Budget prévisionnel présenté par Didier Paillard :

**Le budget prévisionnel est donc voté à l'unanimité.**

### **Résultats officiels de la saison 2020-2021**

Championnat par équipes de 4

3 poules ont été mises en place afin de pouvoir garantir un certain nombre de matchs les lundis et mardis, selon les équipes volontaires pour cette « aventure BBO ».

Les résultats sont les suivants :

Poule A :

- 1- Thales SA1
- 2- EN Paris
- 3- Natixis 1

Poule B :

- 1- BDF2-4
- 2- Renault ARGR
- 3- Demeure Historique

Poule C :

- 1- BDF3
- 2- Total 2
- 3- Justice 2

Il est convenu que des prix seraient alloués ; Ils seront distribués lors de matchs en présentiel aux capitaines des équipes.

### Championnat par paires

Les matchs par paires ont été principalement organisés les mardis faute de joueurs suffisants pour les lundis.

Les résultats sont les suivants, par équipe :

- 1- Dassault Aviation
- 2- Médecins
- 3- EN Paris

Certains joueurs se verront attribuer les prix qui seront distribués lors des prochains matchs en présentiel.

### Calcul des PE de la saison en cours

Un nombre de PE est affecté à chaque rencontre pour la répartition des PE. Les formules de calcul des PE tiennent compte des résultats obtenus à chaque match par chaque équipe lors de chaque rencontre. Il est proposé en séance que les PE obtenus cette saison 2019-2020 par les premières séries et les deuxièmes séries majeures soient réaffectés aux joueurs des autres séries, de manière exceptionnelle.

**Cette proposition est votée à l'unanimité.**

### Calendrier prévisionnel 2021-2022

Ce calendrier démarrera sous réserve de nouvelles consignes sanitaires le lundi 18 octobre 2021.

Les dates non utilisées du calendrier proposé correspondent à des jours calendaires fériés ainsi qu'aux congés scolaires de la région parisienne. En cas de reports de matchs et/ou rencontres pour divers motifs, les jours de vacances scolaires pourront être utilisés afin de ne pas décaler les dates de la Coupe.

La date de la soirée des capitaines est fixée au 19 avril 2022.

La date de la finale de la Coupe sera fixée au gré des capitaines en finale ou le 20 juin 2022.

La date de l'Assemblée Générale Ordinaire de la saison 2021-2022 est fixée au 28 juin 2022.

**Le projet de calendrier est adopté à l'unanimité.**

### Règlement

Plusieurs équipes, du fait du vieillissement de leurs membres ou suite à la décentralisation des entreprises, relèvent la difficulté de monter des équipes de 8 joueurs par soirée de ce fait.

Certaines équipes souhaiteraient assouplir le règlement quant à l'utilisation de joueurs extérieurs.

Il est rappelé que toute demande d'assimilation doit être envoyée à [chpt@abricor.fr](mailto:chpt@abricor.fr). Cette demande doit être justifiée. Elle fera alors l'objet d'une analyse du bureau.

L'utilisation de joueurs extérieurs n'est pas interdite par le règlement. Des pénalités sont attribuées dans le cas où deux joueurs extérieurs jouent ensemble (sur le seul team concerné) ou si 3 joueurs jouent lors de la même rencontre (pénalités sur le team où il y a 2 joueurs extérieurs).

Une certaine souplesse pourra être étudiée par le bureau Abricor.

## Divers – Mise en place d'un protocole sanitaire

L'Abricor s'appuiera naturellement sur le protocole en place dans le Comité de Paris. Des points réguliers sont à planifier par le Conseil d'Administration et ce dernier pour la meilleure application des consignes sanitaires, les éventuels amendements à réaliser pour nos rencontres ainsi que les achats à réaliser par l'Association Abricor.

## Projet de répartition des équipes pour la saison 2021-2022 :

### Équipes du championnat 2021-2022

A ce jour, plusieurs équipes ont confirmé leur participation au championnat de la saison prochaine :

- Le groupe Framatome exprime son souhait de jouer le mardi et non le lundi ;
- Plusieurs équipes souhaitent faire des demi-équipes (Air France, Allianz, BDF5, Nokia,...)
- Natixis 1 et 2 se regroupent

Un mail sera envoyé à l'ensemble des capitaines pour connaître leurs intentions et voir celles qui proposent des demi-équipes.

### Nombre maximum de personnes pouvant être présentes au rez-de-chaussée du Comité de Paris :

Ce nombre maximum avant la période de crise sanitaire était de 96, ce qui permettait d'avoir 24 tables. Aujourd'hui, selon le nombre actuel d'équipe par poule : 10 au maximum, le nombre de tables utilisées est de 20 tables.

Compte tenu des règles sanitaires et de la possibilité de réduction des jauges, aucune action n'est envisagée avec la FFB pour de la publicité sur les matchs corporatifs et ainsi accueillir de nouvelles équipes ou demi-équipes.

### Dates de référence



### Site Internet ABRICOR :

Nous espérons de nouvelles contributions pour publier des articles sur notre site.

## Directeurs des tournois, pour la saison 2019-20 :

*Division 1* : **Brigitte Aubonnet** assistée de Brigitte Duong, Benoît Gasztowtt et Pascal Apelbaum

*Division 2A* : **Didier Paillard** assisté de Nicolas Auneveux

*Division 2B* : **Paul Baudry** assisté de Fred Messika

*Division 3* : **Alain Desens-Dubois** assisté d'Isabelle Roche

**Exceptionnellement, nous n'avons pas procédé au renouvellement usuel pour moitié du Conseil d'Administration comme usuellement:**

Onze membres qui le composent sont :

Mmes Brigitte Aubonnet, Brigitte Duong et Isabelle Roche

MM. Pascal Apelbaum, Nicolas Auneveux, Paul Baudry, Alain Desens-Dubois, Benoît Gasztowtt, Didier Paillard, Philippe Lamotte et Fred Messika.

Un poste restait encore à pourvoir suite au départ de M. Gérard Viry.

Fred Messika a donné sa démission suite à son départ de la région parisienne.

Patrick Le Clerc reprend les activités de trésorerie après avoir mis en pause le corpo suite à une période hors de France.

Le Secrétaire Général

Brigitte Duong